

AVIS PUBLIC

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES BERGERONNES CALENDRIER 2021

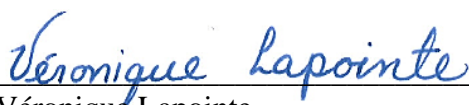
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Véronique Lapointe, directrice-générale de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal, au cours de la séance ordinaire tenue le 16 août 2021, a adopté le calendrier modifié ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la municipalité des Bergeronnes, ces séances débutant à 19h :

11 janvier 2021	5 juillet 2021
8 février 2021	16 août 2021
8 mars 2021	13 septembre 2021
12 avril 2021	*4 octobre 2021
10 mai 2021	*22 novembre 2021
14 juin 2021	13 décembre 2021

* Les séances ordinaires prévues le 12 octobre et le 8 novembre 2021 ont été déplacées au 4 octobre et au 22 novembre pour respecter les échéanciers prévus par la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre du processus d'élections du 7 novembre 2021

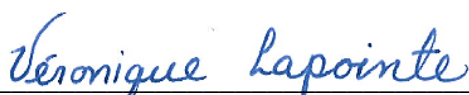
DONNÉ AUX BERGERONNES,
Ce 17^e jour d'août 2021


Véronique Lapointe
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur les tableaux d'affichage de la municipalité et de l'épicerie GLR le 17 août 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour d'août deux mille vingt-et-un


Véronique Lapointe
Directrice générale et secrétaire-trésorière